

Sancare lève 1 million d'euros pour faire gagner du temps aux médecins et de l'argent aux hôpitaux

La startup Sancare a développé un logiciel qui utilise le machine learning pour reconnaître les pathologies décrites dans un dossier patient et en déduire les actes hospitaliers réalisés. Cela décharge les médecins d'un travail administratif fastidieux et permet aux hôpitaux de facturer plus exactement leur activité à l'Assurance maladie.

Temps de lecture : minute

20 novembre 2018

Si les problèmes de facturation des entreprises encouragent nombre de startups à se lancer sur ce créneau, elles sont moins nombreuses à se soucier de ceux des hôpitaux et cliniques. Sancare, elle, en a fait son cœur d'activité. La jeune pousse annonce ce mardi une levée de fonds d'un million d'euros, bouclée auprès d'Elaia Partners, du groupe Davidson et de business angels. Une opération qui doit à la fois lui permettre d'accélérer la recherche et développement en matière de machine learning et son déploiement commercial.

La jeune pousse a développé un outil qui, à partir de l'historique des actes médicaux recensés par les hôpitaux et cliniques et codifiés selon une nomenclature officielle, est capable de reconnaître des pathologies et actes similaires et de les codifier en conséquence. Cela évite aux personnels médicaux ou administratifs de ces structures de perdre du temps à codifier à la main chaque acte de chaque dossier tout en

réduisant le risque d'erreur ou d'oubli. Ce qui permet d'augmenter les recettes des établissements hospitaliers.

Automatiser le reporting des actes médicaux

Car les hôpitaux et cliniques facturent la prise en charge des patients et les actes réalisés - consignés dans le dossier du patient - à l'Assurance maladie qui les rembourse sur la base d'une grille tarifaire pré-établie. Une tarification à l'acte qui comporte de nombreuses limites. Il suffit que, dans l'urgence, un médecin oublie de consigner un acte dans le dossier ou que la personne chargée de codifier les actes se trompe dans le report pour que l'hôpital ne puisse facturer un acte qui a pourtant bien été réalisé.

L'outil de Sancare permet d'automatiser la codification de cas récurrents (pathologies comme l'appendicite) ou ne présentant aucune complication. Pour les séjours longs et les pathologies plus complexes, le logiciel propose à celui qui transcrit les dossiers des patients des codes d'actes adaptés à la pathologie, pour éviter de fâcheux oublis. Le logiciel ne travaille cependant pas en totale autonomie. *"Des contrôles qualité sont effectués régulièrement pour que les personnels puissent vérifier que les transcriptions soient exactes et prendre confiance en l'outil"*, souligne Thomas Duval, cofondateur de la startup.

L'outil a pour l'instant été adopté par une vingtaine d'établissements et fonctionne uniquement en local, pour réduire les risques de cybercriminalité en raison de la sensibilité des données qui transitent par le logiciel. Avec plus d'un milliers d'établissements hospitaliers et cliniques en France d'une taille suffisamment conséquente pour que l'utilisation du logiciel soit pertinente, Sancare dispose de tout un boulevard devant elle. Et réfléchit déjà à s'exporter : *"nous ne travaillons pour l'instant qu'avec des structures françaises mais la tarification à l'acte est en vigueur dans une majorité des pays de l'OCDE"*, rappelle Thomas

Duval, qui veut d'abord conquérir le marché national avant d'envisager d'élargir ses horizons.

Article écrit par Geraldine Russell